Fédération SUD Éducation
17, Bld de la Libération, 93200 St Denis
Tél. : 01 42 43 90 09 ■ Fax : 01 42 43 90 32
fede@sudeducation.org ■ www.sudeducation.org

Double vacation : STOP aux bidouillages colonialistes

➔ Situation tragique des enfants non scolarisés en Guyane et à Mayotte !

La Fédération des syndicats SUD Education exige du ministère de l'éducation nationale et des collectivités locales de Guyane et de Mayotte que toutes les dispositions soient prises pour enfin résoudre le problème de la non scolarisation en Guyane et à Mayotte.
La non scolarisation est une véritable atteinte à la convention internationale des droits de l'enfance.

La France peut-elle encore longtemps s'asseoir sur sa signature quand il s'agit des territoires éloignés ?

Face à l'urgence, une seule solution : construire des établissements scolaires et arrêter définitivement de bourrer les classes !
Quand dans l'hexagone la forte croissance démographique du baby-boom et l'allongement de la scolarisation ont provoqué "l'explosion scolaire" à la fin des années soixante, l'état a été capable, entre 1965 et 1975, de construire 2 500 établissements scolaires (soit un par jour ouvrable).

Si SUD Education se réjouit de la marche arrière du recteur de l'académie de Guyane sur la question de l'expérimentation de la double vacation nous ne pouvons que dénoncer que ce scandaleux procédé soit toujours en vigueur à Mayotte.
Dans le premier degré, le dispositif de double vacation consiste à accueillir deux classes distinctes dans une même salle, une le matin et l'autre l'après-midi...
Dans le second degré, l'administration joue sur l'élargissement des heures d'ouverture des établissements. Dans les collèges, les cours débutent donc à 7h00 et se terminent à 18h00. Cette organisation permet d'entasser 1000 élèves et parfois plus dans des collèges prévus pour en accueillir 600.

Très loin des prendre en considération les rythmes biologiques de l'enfant et les conditions de travail des personnels ces dispositions entraînent au contraire de graves dysfonctionnements et dégradent considérablement les conditions d'accueil. Là encore les objectifs comptables sont au centre des considérations, à des années lumière des intérêts des élèves et des personnels.

C'est au nom de l'égalité républicaine que nous exigeons la scolarisation de tous les enfants vivant sur les territoires français.

Pour atteindre cet objectif, la Fédération des syndicats SUD Education revendique :
- que l'on mette un terme à la double vacation à Mayotte.
- la mise place d'un plan d'urgence visant à programmer des constructions scolaires à la hauteur des besoins et à taille humaine dans les territoires et départements ultra-marins.

***En Guyane**, selon l'INSEE, ce sont environ 2 800 enfants de 6 à 16 ans n'étaient pas scolarisés en 2007. (http://insee.fr/fr/themes/document.aspreg_id=25&ref_id=17509) Depuis, le Collectif pour la scolarisation- dont fait partie SUD Education- a saisi la HALDE à deux reprises à ce sujet.*